Image not found or type unknown

Obligation de quitter le territoire

Par **Caramelle**, le **21/07/2015** à **22:39**

Bonjour,
J'ai retiré au guichet de la prefecture une obligation de quitter le territoire.
A un mois de la date de notification du Préfet. Mais je n ai pas eu un avis de passage du facteur puisque celui-ci n'a pas pu accéder au bâtiment. On m à refusé de donné un tampon du jour même que j ai pris connaissance du courrier. Comment faire jouer l article R421_1du droit administratif ? Sans cette notification je serai hors délai pour faire recours au contentieux. Dois je faire simplement u[img]http://[/img]n recours gracieux et attendre ?
Cordialement,
Caramelle

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés